

Marx, l'état-nation, le secteur public, le monde

Alain RAYNAUD – Fédération du Puy-de-Dôme, section Duclos

Bien qu'il se soit toujours refusé à présenter un catalogue de prêt-à-porter, il y a un apport spécifique de MARX à l'élaboration d'un projet politique concret. Prenons l'exemple des services publics et secteur public en général, dont chacun reconnaît le rôle central qu'ils jouent (ou devraient jouer) dans l'émancipation des hommes et la réconciliation de la cité avec elle-même.

Le service public est exercé au nom des différentes collectivités institutionnelles, de la commune à la communauté internationale, en passant par l'état-nation. La notion de service public recouvre au moins en partie celle d'intérêt général. Pour ROUSSEAU, l'intérêt général est dicté par les devoirs que les citoyens doivent à la société, notamment par leur travail, l'intérêt de la communauté (de la plus petite à la plus grande) passant avant les intérêts partiels et n'étant pas la somme de ces intérêts.

MARX s'est surtout intéressé au fonctionnement général de l'économie et de la société, et donc plus à l'intérêt général qu'aux services publics. Néanmoins, en élaborant une méthodologie permettant de découvrir les forces, matérielles et humaines, capables de dépasser le système du Capital (ce qu'on appelle « le marxisme »), MARX propose une utopie concrète, c'est-à-dire une utopie qui prescrit les moyens de base, élémentaires, pour son début de réalisation. Cette utopie, c'est un communisme évolué - évolué par rapport à un communisme *primitif* (d'essence aristocratique comme chez Platon ou inventé par de petites communautés, par exemple les communautés chrétiennes des premiers siècles).

Dans *Critique du Programme du Parti Ouvrier allemand* (1875) MARX énumère les conditions pour réaliser l'idéal de SAINT-SIMON auquel il souscrit comme niveau *supérieur* du communisme : *De chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins*. Ces conditions sont : l'accroissement considérable des forces productives, l'organisation coopérative généralisée, et, rendue possible par les deux premières, la fin de la division du travail, du travail vu non seulement comme moyen contraint de « gagner sa vie » mais aussi comme besoin humain fondamental. Tant que ces conditions ne sont pas réalisées, dans les premières étapes du développement de la société communiste, la formule saint-simonienne ne peut s'appliquer, même d'autorité.

Qui juge du niveau et de la nature des capacités et des besoins ? MARX ne le dit pas dans ce texte de 1875, mais il avait donné quelques années auparavant des pistes pour commencer de répondre à cette question. En 1872, dans un article sur *La nationalisation de la terre*, il décrit sommairement l'organisation économique et sociale nouvelle, après l'abolition juridique du capitalisme. En 1867, dans le chapitre sur la marchandise du livre Premier du *Capital*, il avait déjà planté en termes voisins le décor de son « utopie concrète ».

Que disent ces deux derniers textes ? Face à la désunion sociale qu'implique le capitalisme - la non-concordance entre l'humanité de chaque homme et la réalité sociale où il baigne,

induite par la domination matérielle et idéologique du Capital, MARX avance l'idée d'une planification fondée sur une structure politique de type associatif. Le premier texte préconise la centralisation des moyens de production entre les mains des « producteurs associés » (la forme nouvelle de l'Etat ?), le deuxième émet l'hypothèse de prendre le temps de travail comme unité de mesure (l'« équivalent général » de MARX) pour réaliser la formule saint-simonienne.

On voit que la notion de service public trouve chez MARX sa place dans la notion plus générale d'appropriation collective des moyens économiques, qui est la fondation matérielle sur laquelle se construit le communisme. [Si je précise « fondation matérielle », c'est que je postule qu'il y a d'autres fondations, non-matérielles - culturelles, idéologiques et même spirituelles -, mais ce n'est pas ici le sujet : voir ma contribution au congrès « Pour une politique de la main tendue »].

En 1848, *Le Manifeste du parti communiste* avait prescrit les premières mesures pouvant être appliquées, pour aller vers cette appropriation. Certaines de ces mesures ont à voir avec la notion de service public ou de secteur public :

- *l'éducation publique et gratuite de tous les enfants*. En 2026, cet objectif n'est pas atteint, et subit même des reculs sous les coups de boutoir des lobbyistes de l'école privée à but lucratif ou des églises ;

- en faisant un (petit) anachronisme la proposition *d'exproprier la propriété foncière*, en liaison avec *l'amélioration des terres conformément à un plan décidé en commun*, peut apparaître comme un moyen de maîtrise des sols, grâce à un service public qui existe partiellement aujourd'hui, mais qui n'existait évidemment pas à l'époque de MARX ;

- *le travail obligatoire pour tous* a pour corollaire (non formulé, mais il faudrait le faire !) la garantie publique de ce travail ;

- *l'affectation de la rente foncière aux dépenses de l'État*, en liaison avec *un impôt sur le revenu fortement progressif* et *la centralisation du crédit entre les mains de l'État*, créent les conditions à la fois d'un service public des finances et d'un financement des services publics et, en liaison avec *la multiplication des manufactures nationales* (on dira aujourd'hui « des entreprises publiques »), d'un vaste secteur économique public.

Noter : l'état, dans *Le Manifeste*, n'est plus l'état de l'ancienne classe dominante, la bourgeoisie, propriétaire des moyens économiques, mais *le prolétariat organisé en classe dominante*, c'est-à-dire aujourd'hui 90% de la population. MARX a vu dans la Commune de Paris de 1871 une forme de cet état fondé sur **l'autogestion, la démocratie directe et délibérative, le fédéralisme**, ce qui n'a rien à voir soit dit en passant avec une « dictature » au sens que ce mot a aujourd'hui. Un passage de *La guerre civile en France*, publié dans la foulée de la Commune, traite brièvement des services publics et en dessine une sorte d'éthique fondée sur : l'abolition de l'armée permanente et de la police bourgeoises, l'élection des fonctionnaires, leur responsabilité devant les organes élus de la Commune et

leur révocabilité, y compris les magistrats et les juges. Il s'agit là non plus seulement des services publics mais pour partie (police, justice) du secteur appelé aujourd'hui « régalien ».

L'établissement de services publics démocratiques, intégrés dans un plus vaste secteur public économique et social, fait partie du changement social, dans la perspective du communisme vu comme *le mouvement de satisfaction des besoins matériels*, selon la formule de Dyonis MASCOLO. Le besoin se manifeste par un manque, le besoin comme manque est force de résistance, de rébellion, de transformation sociale, de révolution. MARX affirme par exemple dans les *Manuscrits de 1844*, que le principal besoin d'un homme est le besoin de *l'autre homme*. Si tel est le cas, alors le communisme, en satisfaisant ce besoin particulier en même temps que l'ensemble des besoins matériels, réconcilie l'homme avec la société, et donc avec lui-même, avec sa propre nature. Le *service public*, comme le *secteur public*, c'est, ou ce devrait-être, donc, la matérialisation institutionnelle de cette réconciliation.

En 1882, dans deux articles du journal du Parti ouvrier français (*L'Egalité*), le gendre de MARX Paul LAFARGUE s'oppose avec vigueur aux « possibilistes » (emmenés par Paul BROUSSE, Jean ALLEMANE et Jules JOFFRIN), qui proposent notamment la transformation des monopoles capitalistes en services publics. Sous le régime du capital, c'est-à-dire dans la société capitaliste, il n'y a pas de « déjà-là communiste », même en puissance. Ce qu'il faut faire, selon LAFARGUE, c'est d'abord *s'emparer du pouvoir central*, faute de quoi toutes les conquêtes ouvrières seront partielles et se révéleront provisoires et illusives. Ce débat a connu depuis des variantes diverses, et des applications pratiques non moins diverses, l'offensive du Capital visant à s'approprier les services publics comme l'ancien secteur public nationalisé après 1945 (à la Libération) et 1981 (intermède du « Programme commun » de la gauche) connaît une vigueur croissante depuis le début de la reconquête néo-libérale des années 1970-1980. Des intellectuels, comme les camarades Bernard FRIOT et Bernard VASSEUR, au-delà de la nécessaire « défense des conquises » soutiennent l'analyse d'un *déjà-là communiste* (Sécurité sociale et Services publics), héritage sur lequel on s'appuierait pour aller vers la société nouvelle.

Après l'effondrement du « socialisme » soviétique et l'échec des « socialismes » sociaux-démocrates, faudrait-il faire en France du libéralisme dans tous les secteurs, y compris les services publics actuels, le mode de fonctionnement de la société ? Ou faut-il au contraire en revenir au but final proclamé de toute société humaine, la mise en œuvre de l'intérêt général ? L'exigence de services publics (c'est-à-dire d'abord non-privatisés) ne se réduit pas aujourd'hui aux seuls services régaliens (armée, police, justice, finances), ni aux réseaux (énergie, transports, postes, télécommunications). Le service public intègre en France l'éducation, la formation, le logement, la santé, la solidarité sociale et même l'information et la culture. La question se pose avec de plus en plus d'acuité d'y incorporer, non seulement comme service public national mais aussi comme service public *mondial*, ces « biens communs » que sont par exemple l'eau, l'alimentation, l'environnement, le commerce équitable, le crédit et l'investissement international.

Sur l'avenir d'une société libérée par la révolution communiste – qui n'est évidemment pas l'affaire d'un « grand soir » ni celle d'un exercice obligé de la violence –, sur le communisme comme *début* - et début seulement - d'une histoire proprement humaine, MARX a été

suffisamment imprécis, parce qu'il savait bien que les circonstances changent, et aussi parce que le temps lui a manqué, pour qu'aujourd'hui nous ayons la possibilité et le devoir - par respect pour son œuvre, mais surtout parce que nécessités font loi - d'activer au maximum nos capacités, d'inventions et d'actions pour *changer* ce monde, dont il nous a dit qu'il ne suffisait pas de *l'interpréter*. Retrouver sinon la lettre, liée à l'époque, du moins l'esprit de la voie montrée par MARX.

MARX n'a évidemment pas tout dit. Par exemple sur l'état lors de la transition au communisme. Il n'a pas toujours été compris, notamment sur la « dictature du prolétariat » lors de cette transition. Il s'est parfois trompé, par exemple en sous-estimant la capacité d'adaptation du capitalisme. Des aspects de son œuvre ont été ignorés - l'écologisme et le féminisme - voire écartés (par exemple l'humanisme), et le monde a depuis changé.

Dans la phase actuelle de globalisation capitaliste, de crise de l'accumulation du capital et d'accélération de la révolution cybernétique (trois points sur lesquels des camarades se sont exprimés et continueront à le faire jusqu'au congrès), plus encore que du temps de MARX, et comme l'avaient déjà noté par exemple Rosa LUXEMBOURG ou G.LUKACS, il est important d'agir en tout (et j'ajoute : à quelque niveau que ce soit, y compris le plus petit) en intégrant la dimension planétaire des problèmes et de leurs solutions. Crise écologique (changement climatique et destruction de l'environnement) et crise économique engendrent en chaîne crises sociales, inégalités de développement, chômage, activités parasitaires (par exemple trafics et emplois inutiles les « bullshit jobs »), guerres, migrations incontrôlées, etc. A ces problèmes, seule peut commencer à apporter des éléments de réponses une refondation progressive d'une **communauté internationale** basée sur des coopérations plutôt que sur les confrontations des politiques « de puissance » des états et des firmes multinationales impérialistes.

Pour que la France soit à même d'apporter sa contribution à une politique internationale de ce type, à quoi son histoire révolutionnaire l'appelle, il est indispensable qu'elle mette fin à la domination du Capital sur la Nation, selon les grandes bases énoncées par MARX (cf. première partie de ce texte).

Il y a les états, les ONG, mais il y a aussi les partis. Les partis peuvent apporter leur pierre à cette refondation, à cette remise du monde sur ses pieds. Par exemple il existe en Chine une variété de communisme avec une empreinte confucéenne : harmonie, bienveillance, respect des anciens, obéissance, devoir de remontrance, etc. Cette orientation éthique n'est pas inexistante au PCF où par exemple la conscience professionnelle et la rectitude morale ont eu et ont encore un sens et une importance. Quelques soient les différences entre eux sur les questions économiques et sur la démocratie, le Parti communiste français pourrait entretenir, dans la clarté, avec le parti chinois, le plus grand parti communiste du monde, du peuple le plus nombreux au monde, des rapports plus étroits, plus concrets, comportant des initiatives communes.

Le pire n'est pas sûr.

Alain RAYNAUD, Section DUCLOS, Fédération du Puy-de-Dôme Le 10/03/2026

10 mars 2026